



Pommier / Poirier

N°10
16/04/2026

Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine

Zone Aquitaine
Zone Sud Charentes
Zone Limousin

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)



Animation filière

Titulaire et zone Aquitaine :
Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Zone Sud Charentes :
Julia CROMBEZ
CIA 17/79
julia.crombez@cmds.chambagri.fr

Zone Limousin :
Sandra CHATUFAUD
CDA 19
sandra.chatufaud@correze.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie

écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Ce qu'il faut retenir

Pommier Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables sera important lors du prochain épisode pluvieux et le risque pourrait être élevé.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions pourrait débuter à partir de la semaine prochaine en zone Aquitaine -Sud Charentes.
- **Carpocapse des pommes** : les premières captures ont été enregistrées la semaine dernière.
- **Hoplocampe** : le vol est en cours.
- **Puceron cendré** : à surveiller.
- **Psylle du poirier** : la période de pontes de la seconde génération est en cours.
- **Acariens rouges** : les éclosions vont s'achever.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Centre
et Sud Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »

Données météorologiques

Zone Aquitaine et Sud Charentes






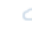






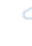






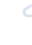






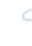






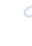
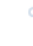





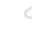






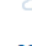








Après des températures particulièrement chaudes enregistrées entre le 6 et le 9 avril, une baisse des températures s'est amorcée en fin de semaine dernière. Les températures moyennes sont passées en dessous des normales de saison du 12 au 14 avril (-1 à -4°C par rapport à la moyenne). Selon les postes, des températures minimales comprises entre 1.2 et 8°C et des maximales entre 7.6 et 20°C ont été relevées. Les précipitations enregistrées ont été de l'ordre de 8 à 15 mm selon les stations suite aux pluies des 11-13 avril excepté sur le secteur des Pyrénées-Atlantiques où les pluies ont été plus importantes apportant 30 à 50 mm.

Zone Limousin

Depuis le 12 avril, selon les secteurs, des températures minimales comprises entre 1.4 et 6.8°C et des maximales entre 8.8 et 20°C ont été relevées. Selon les stations, 9 à 15.5 mm ont été enregistrés suite aux pluies intervenues entre le 11 et le 13 avril.

Prévisions (source : Météo France)

Pour cette fin de semaine, une hausse des températures est prévue. Dans la semaine à venir, les températures devraient être proches des normales de saison voire légèrement plus chaudes. Les prévisions pluviométriques sont incertaines, des averses seraient possibles les 19 et 20 avril.




	VENDREDI 17	SAMEDI 18	DIMANCHE 19	LUNDI 20	MARDI 21	MERCREDI 22	JEUDI 23
Ste Livrade sur Lot (47)	 7° / 25° ▼ 10 km/h	 9° / 26° ▲ 10 km/h	 10° / 26° ▶ 10 km/h	 11° / 23° ▼ 15 km/h	 10° / 22° ▼ 15 km/h	 12° / 24° ▶ 15 km/h	 11° / 24° ▶ 10 km/h
Pompignac (33)	 8° / 25° ▲ 15 km/h	 11° / 25° ▼ 15 km/h	 13° / 24° ▶ 15 km/h	 12° / 23° ▶ 15 km/h	 10° / 21° ▶ 15 km/h	 12° / 24° ▶ 20 km/h	 12° / 24° ▶ 15 km/h
Bergerac (24)	 5° / 25° ▲ 5 km/h	 7° / 26° ▲ 10 km/h	 9° / 25° ▼ 10 km/h	 11° / 25° ▶ 15 km/h	 10° / 22° ▼ 15 km/h	 11° / 25° ▶ 15 km/h	 11° / 25° ▶ 15 km/h
Jonzac (17)	 10° / 25° ▶ 10 km/h	 9° / 25° ▶ 20 km/h	 11° / 25° ▶ 20 km/h	 11° / 21° ▶ 20 km/h 40 km/h	 8° / 20° ▶ 20 km/h 40 km/h	 10° / 23° ▶ 20 km/h 40 km/h	 10° / 23° ▶ 20 km/h
Orthez (64)	 10° / 27° ▶ 15 km/h	 11° / 25° ▶ 15 km/h	 12° / 27° ▲ 10 km/h	 14° / 24° ▼ 10 km/h	 12° / 22° ▶ 10 km/h	 13° / 25° ▶ 15 km/h	 11° / 24° ▲ 15 km/h
Voutezac (19)	 6° / 24° ▶ 15 km/h	 8° / 26° ▲ 10 km/h	 10° / 25° ▲ 15 km/h	 10° / 23° ▶ 15 km/h	 9° / 22° ▶ 15 km/h	 11° / 23° ▶ 15 km/h	 11° / 23° ▶ 15 km/h
St Yrieix La Perche (87)	 5° / 23° ▼ 10 km/h	 6° / 24° ▼ 15 km/h	 10° / 23° ▶ 20 km/h	 7° / 20° ▶ 20 km/h 45 km/h	 6° / 21° ▶ 20 km/h 40 km/h	 9° / 21° ▶ 20 km/h 45 km/h	 9° / 21° ▶ 20 km/h 40 km/h
Méasnes (23)	 7° / 22° ▼ 10 km/h	 8° / 23° ▶ 15 km/h	 10° / 20° ▶ 20 km/h	 6° / 17° ▶ 20 km/h 40 km/h	 6° / 16° ▶ 20 km/h	 8° / 19° ▲ 20 km/h 40 km/h	 8° / 19° ▶ 20 km/h 40 km/h



Pommier - Poirier

- **Stades phénologiques** (observations réalisées les 13 et 14 avril)

Stades du pommier		Variétés concernées par zones et départements			
		Zone Aquitaine		Zone Charentes	Zone Limousin
		47	33	Sud 16, Sud 17	19, Sud 87, Est 24
F2 BBCH 64 Pleine floraison		Canada			Chantecler, Ste Germaine, Canada, Evelina
G BBCH 65 Chute des premiers pétales		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Pink Lady, Joya	Golden	Chantecler	Chantecler, Ste Germaine, Canada, Evelina, Mandy, Golden, Gala, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
H BBCH 67 Chute des derniers pétales		Canada, Chantecler, Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya	Golden, Chantecler, Gala	Goldrush, Gala, Canada, Golden	Mandy, Golden, Gala, Granny, Opal, Inogo, Lafayette
I BBCH 70 Nouaison		Golden, Gala, Granny, Braeburn, Pink Lady, Joya		Goldrush, Gala, Granny	Mandy, Golden, Gala, Granny, Opal, Inogo, Lafayette

Stades du poirier		Variétés concernées par zones et départements		
		Zone Aquitaine		Zone Limousin
		47	33	19
H BBCH 67 Chute des derniers pétales		Comice, Conférence	Comice, William's	Comice, William's, Conférence
I BBCH 70 Nouaison		Comice, William's, Conférence, Passe Crassane, Harrow Sweet	Comice, William's, Passe Crassane	Comice, William's, Conférence
J BBCH 71 Grossissement des fruits		Passe Crassane, Harrow Sweet		Harrow Sweet

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Les premières taches de tavelure liées aux contaminations des 10-11 mars ont été observées à partir de fin mars en Lot-et-Garonne sur variétés à débourrement précoce. Peu de symptômes ont été notés jusqu'à présent en parcelles protégées.

Suivis des projections d'ascospores

En Aquitaine, les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon (33) et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot (47) ont mis en évidence des projections importantes lors des pluies des 11-13 avril.

En Limousin, de très nombreuses spores ont été observées sur les lames du capteur Type Marchi de COOPLIM situé dans un verger à Voutezac (19).



Taches de tavelure

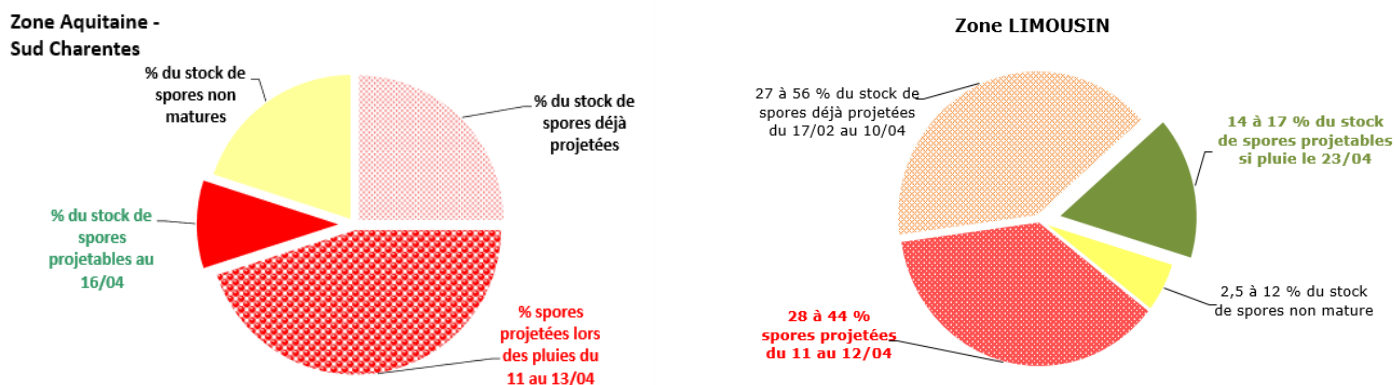
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Données de modélisation

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les pluies des 11 et 12 avril ont engendré des contaminations de niveau « léger » à « grave » sur de nombreux secteurs.

Sur la zone Aquitaine - Sud Charentes, le stock de spores projetables progresse actuellement de 2 à 3 % par jour et en zone Limousin de 1.5 à 2 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 10 % du stock annuel en zone Aquitaine - Sud Charentes. En zone Limousin, la prochaine pluie est attendue vers le 23 avril, le potentiel de spores projetables devrait être alors de 14 à 17 % du stock annuel.

Maturation et projections d'après le modèle Tavelure DGAL-ONPV/INOKI®



Le **modèle RIM-Pro®** prévoit sur les secteurs Aquitaine et Charentes, un **risque faible à extrême** pour les prochaines pluies en fonction des précipitations prévues selon les sites. Sur le secteur Limousin, le prochain épisode à risque est prévu de **niveau important à extrême** pour des pluies attendues à partir du 22 avril.

Evaluation du risque

Le stock de spores projetables se renouvelle rapidement. Le potentiel de spores projetables à la prochaine pluie sera important et **le risque pourrait être très élevé** si les conditions de températures et d'humectation sont réunies.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Quelques symptômes sont observés.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2025. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Chancres

Le chancre à *Nectria* ou chancre européen (*Neonectria ditissima*) se conserve durant l'hiver sous forme de périthèces rouges au niveau des chancres âgés. Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les risques de contaminations sont continus en période de pluie dès la présence de portes d'entrée sur l'arbre (plaies de tailles, gonflement des bourgeons, floraison, cueillette, chute des feuilles, grêle ...).

En parcelles sensibles, des rameaux chancrés sont observés.



Rameau chancré

(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, risque de contaminations lors de périodes humides.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement.

En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à Nectria](#) » du Guide de l'Observateur

• Feu bactérien

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison et de pousse) est en cours.

Les températures annoncées pour les prochains jours (températures maximales supérieures à 24°C) pourraient être favorables aux infections, les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

- **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

- **Moniliose (*Monilia laxa*)**

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés depuis quelques années sur certaines parcelles à partir de fin avril.

Certaines variétés sont particulièrement sensibles (Granny, Braeburn, Juliet...). Le bouquet floral brunit et entraîne parfois le dessèchement du rameau.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles en période de floraison, risque de contaminations lors de conditions humides.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en supprimant les rameaux moniliés.

- **Botrytis de l'œil (*Botrytis cinerea*)**

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

Evaluation du risque

Risque de contaminations lors de conditions humides.

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

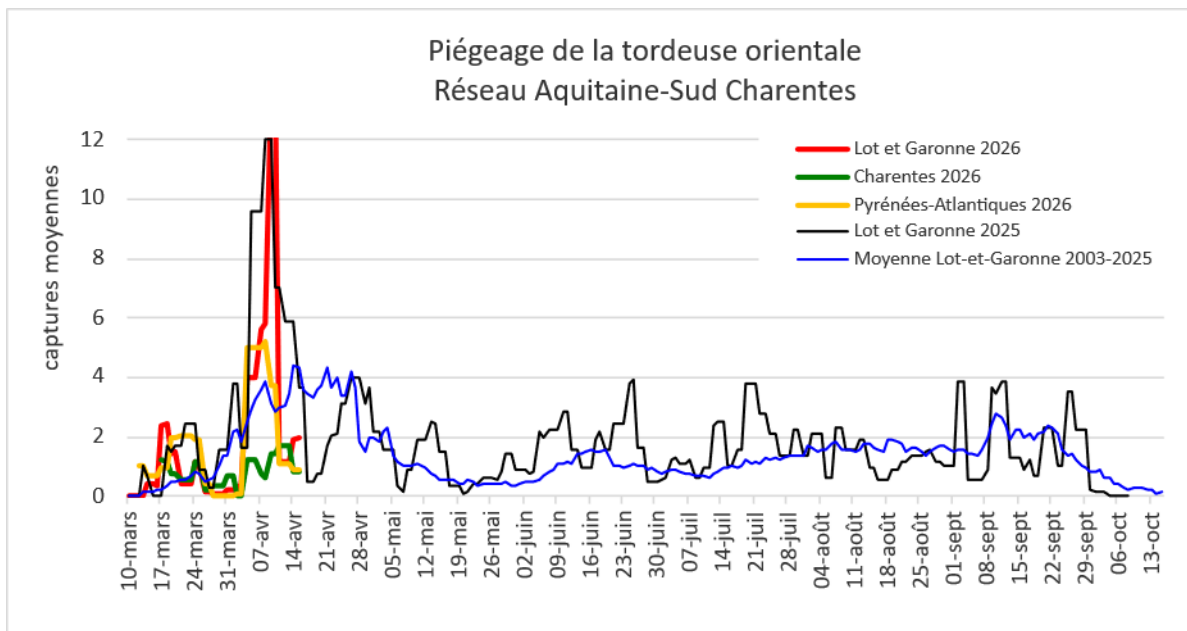
Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

Evaluation du risque

Les conditions pourraient être favorables lors des prochaines pluies annoncées.

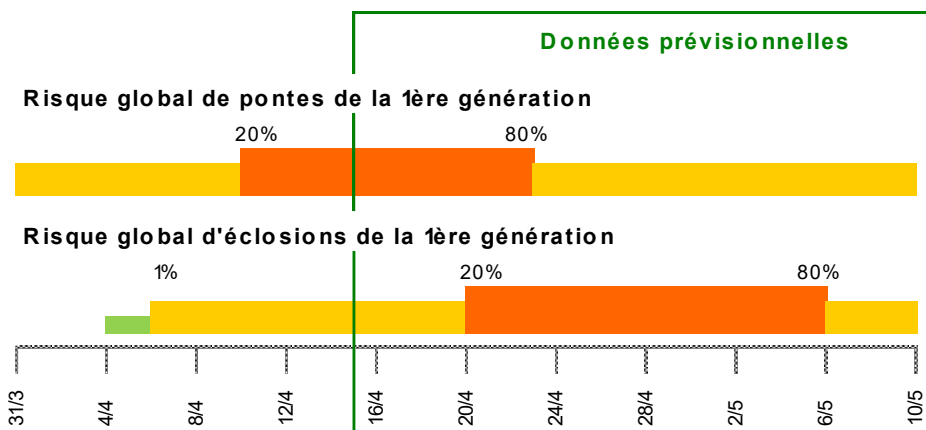
- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Zone Aquitaine et Sud Charentes : sur le réseau de piégeage, des captures importantes ont été enregistrées la semaine dernière à la faveur des températures élevées. Les prises sont plus faibles cette semaine suite à la baisse des températures.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 50 % du potentiel de pontes et 5 à 8 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Les pontes pourraient rester soutenues jusqu'aux 19-23 avril, les éclosions pourraient s'intensifier à partir des 18-20 avril et rester soutenues jusqu'aux 4-6 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque de pontes est en cours, la période à risque élevé d'éclosions pourrait débuter à partir de la semaine prochaine.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• **Carpocapse des pommes** (*Cydia pomonella*)

Sur notre réseau de piégeage, les premiers individus ont été capturés la semaine dernière sur les secteurs Aquitaine et Sud Charentes à la faveur des températures élevées. Il n'a pas été enregistré de nouvelles prises cette semaine.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones doivent être en place.

Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes débute lorsque les températures crépusculaires sont supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.



Carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

• **Tordeuses de la pelure**

Dans nos parcelles de référence le nombre de bouquets occupés par des larves de tordeuses reste très faible. Quelques dégâts de chenilles défoliatrices sont notés sur certaines parcelles.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes occupés par une larve.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de Capua (*Adoxophyes orana*) et Pandemis (*Pandemis heparana*), les pièges à phéromones doivent être en place.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo ci-contre). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Capua (Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Pandemis (Crédit Photo : Inra.fr)



Pandemis **Tordeuse de l'œillet**
(Crédit Photos : D. Racofier)

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Combinée à la confusion carpocapse des pommes, la mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol de ce dernier.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **La petite tordeuse des fruits** (*Cydia lobarzewskii*)

Des dégâts occasionnés par la petite tordeuse des fruits (perforations en spirale) ont été signalés ces dernières années sur certaines parcelles.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer sans tarder si ce n'est déjà fait.

📖 **Consultez la fiche « [Tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Hoplocampe du pommier** (*Hoplocampa testidunea*) **et du poirier** (*Hoplocampa brevis*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit en zone Aquitaine et Charentes.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol.

Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 **Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Puceron cendré du pommier** (*Dysaphis plantaginea*)

Dans nos parcelles de référence, le nombre de foyers observés reste faible.

Des repiquages sont en cours sur certaines parcelles. La présence d'auxiliaires est notée (œufs et larves de syrphes, coccinelles).

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.

Evaluation du risque

En post-floraison, il est important de réaliser des observations afin de déceler rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.



Pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère** (*Eriosoma lanigerum*)

Le puceron lanigère est actuellement observé au niveau des broussins, des chancre et des nodosités sur rameaux.



Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts est observée sur quelques jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

📖 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Anthomome du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

En parcelles sensibles, les dégâts d'anthomome du pommier sont actuellement visibles : les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent, prennent l'aspect d'un clou de girofle et une larve peut être observée à l'intérieur des boutons desséchés.

Des dégâts sont observés sur certaines parcelles conduites en agriculture biologique.

Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.

📖 **Consultez la fiche « [Anthomome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Dans nos parcelles de référence, des larves âgées, des adultes et des pontes de la seconde génération sont observés.

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours.

Seuil indicatif de risque : en post floraison, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 **Consultez la fiche « [Psylls du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**



Pucerons lanigères

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Dégâts d'anthomome sur boutons

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adulte et pontes



Jeunes larves de psylle

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Phytopte du poirier** (*Phytoptus pyri*)

Les adultes colonisent les jeunes feuilles et provoquent par leurs piqûres de petites galles d'abord de couleur vert clair qui ensuite virent au rouge-brun.

De rares dégâts sont observés sur nos parcelles de référence.

Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Dégâts de phytoptes

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

- **Cécidomyie des feuilles**

Sur notre réseau de piégeage, le vol de la cécidomyie des feuilles du pommier *Dasineura mali* est en cours avec des prises relativement faibles.

En parcelle de pommiers et de poiriers, les premiers dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.



Dégâts de cécidomyie des feuilles sur pommier et sur poirier

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cèphe du poirier** (*Janus compressus*)

Les premiers dégâts de cèphe du poirier ont été observés cette semaine en parcelle de poiriers en Gironde.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.



Dégât de cèphe

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

- **Tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*)

Ce ravageur secondaire hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouverts d'excréments.

Quelques adultes sont observés en parcelles de pommiers à forte pression.

📖 **Consultez la fiche « Tigre du poirier » du Guide de l'Observateur**



Tigre

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Acariens rouges**

Selon nos simulations, les éclosions d'œufs d'acariens rouges s'achèvent en situations précoces.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 **Consultez la fiche « Acariens » du Guide de l'Observateur**

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Les premières captures de punaise diabolique *Halyomorpha halys* sont enregistrées depuis la semaine dernière dans des pièges installés en Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne et secteur précoce du Limousin.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

📖 **Consultez les fiches « Punaises phytophages » du Guide de l'Observateur**

- **Auxiliaires**

Les populations d'auxiliaires se développent, des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles (adultes et œufs), des cantharides et des staphylin ont été observés.



Jeune larve de syrph

(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)



Larves plus âgées de syrphes

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



Adulte de syrph et staphylin

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Réseau de piégeage

A cette période de l'année, des papillons comme *Pammene sp* et *Epiblema scutulana* peuvent être occasionnellement piégés dans les pièges tordeuse orientale. *Pammene* se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures et *Epiblema* par une taille supérieure et une couleur blanche dominante sur les ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Adulte de *Pammene sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adultes d'*Epiblema sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Période de floraison

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Retrouvez les dispositions réglementaires et d'autres informations pour la protection des abeilles et des pollinisateurs dans la [Note nationale BSV Abeilles - Pollinisateurs et réglementation de 2023](#).

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous :



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

Zones Aquitaine et Sud Charentes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines et SCICA Castang.

Zone Limousin : FREDON Nouvelle-Aquitaine, la Chambre d'agriculture de Corrèze, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, la Coopérative fruitière de Pompadour, le CFPPA de Saint-Yrieix-La-Perche et l'exploitation du LEGTPA de Brive Voutezac.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

